

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2022

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 33  
Pouvoirs : 7  
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 10/03/2022

Le 17 mars 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents :** Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés :** Cécile BAUDOUX, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir Catherine VIGNON), Patrick CHARRONDIERE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Gilles GARNIER (Pouvoir Brigitte KLEIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Marc PECHOUX), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN),

**Secrétaire de séance :** Nicole DUGELAY.

#### **OBJET : GESTION DES DECHETS – Accès à la Recyclerie – Echange de terrains**

M. Vincent LAUTIER, Vice-Président en charge de la gestion des déchets, rappelle que la Communauté de communes est propriétaire d'une parcelle cadastrée AB1076, située dans le parc d'activité de Trévoux, qui est mise à disposition de la Recyclerie. Cette parcelle est voisine de la parcelle AB1075, propriété de Val Horizon sur laquelle est installée la crèche inter-entreprises « Les Frimousses ».

Afin d'améliorer l'accès et le stationnement à la recyclerie et de mieux distinguer les usages et les circulations entre les deux activités, un échange de terrain est nécessaire entre les deux propriétaires.

L'échange porte sur les parcelles suivantes (voir plan annexé) /

- La parcelle indiquée 1113 sur le plan annexé d'une surface de 81 m<sup>2</sup> appartenant aujourd'hui à Val Horizon.
- La parcelle indiquée 1114 sur le plan annexé d'une surface de 42 m<sup>2</sup> appartenant aujourd'hui à la CCDSV.

L'association a donné son accord pour cet échange de parcelles avec la communauté de communes Dombes Saône Vallée à l'euro symbolique.

L'ensemble des frais relatifs à cet échange sera pris en charge par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 03/03/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'échange des parcelles AB 1113 et AB1114 entre l'association Val Horizon et la Communauté de communes Dombes Saône Vallée à l'euro symbolique.
- ✓ **DE DIRE** que la Communauté de communes prendra à sa charge tous les frais annexes nécessaires à ces acquisitions ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à ces échanges ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits nécessaires à ces échanges sont inscrits au BP 2022.

21 MARS 2022

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220317-2022C28-TE

Affichage le : 21 MARS 2022

A Trévoux, le 17/03/2022

Le Président,  
Marc PECHOUX

